

Image not found or type unknown



Location d'un bien immeuble a usage d'habitation sans cuisine

Par **Vincent D**, le **22/01/2012** à **17:58**

Bonjour à toutes et à tous,

Je me permets de vous contacter car j'ai de petites questions relatives à des logements visités en vue d'une location.

Dans un appartement a usage d'habitation, est il possible de ne pas mettre a disposition (de la part du bailleur) d'appareils necessaires a la cuisine? J'entends par là aucune plaque, electrique, ou au gaz, aucun four, ni même de refrigerateur...

Si d'aventure, ce type de logement ne respecte pas les lois en vigueur (quelles sont elles d'ailleurs?), comment peut on les signaler aux autorités sanitaires ou sociales?

Merci de vos réponses.

Cordialement,

Vincent D

Par **chaber**, le **22/01/2012** à **18:21**

bonjour

S'il s'agit d'une location normale, le bailleur n'a pas obligation à vous fournir les éléments que vous réclamez

Le problème est différent s'il s'agit d'un meublé.